Collège René CAILLIE
2 rue de la Marine B.P. 20301
17107 SAINTES Cedex
05.46.93.80.80
ce.0170144p@ac-poitiers.fr

Année scolaire 2015-16

HISTOIRE DES ARTS
Note d'information aux responsables légaux des élèves de 3ème

Mardi 13 octobre 2015

Le Principal

aux

responsables légaux des élèves de 3ème

Madame, Monsieur,

L'Histoire des Arts fait partie des enseignements au collège et fait à ce titre l'objet d'une **épreuve orale de 15 mn (coefficient 2) au Diplôme National du Brevet.**

Les dates de cette **épreuve orale** sont fixées au collège René Caillié aux **mardi 7 et mercredi 8 juin 2016.**

- **Le candidat est tenu de présenter 5 œuvres**, dont au moins trois œuvres des XXème et XXIème siècles (2 œuvres pouvant être issues d'époques antérieures : il est possible de puiser dans les œuvres étudiées au cours des années de 6ème, 5ème ou 4ème).
- Ces 5 œuvres doivent être choisies parmi 3 domaines artistiques différents *(Arts de l'espace, du langage, du quotidien, du son, du spectacle vivant, du visuel).*
- Durée de l'épreuve : 5 minutes par élève pour l'exposé et environ 10 minutes d'entretien.
- L'entretien prendra appui sur l'exposé et la liste des objets d'étude présentés (circulaire n° 2011-189 du 3 novembre 2011).

L'examen peut être individuel ou collectif. Les candidats peuvent donc se présenter à l'épreuve orale par groupe de 2 ou 3, mais **la notation proprement dite restera individuelle, pour tenir compte de la participation de chacun**. Nous attirons l'attention des candidats sur les difficultés d'organisation inhérentes au travail en commun et aux contraintes générées par les différences d'emploi du temps.

Afin d'**accompagner les élèves dans leur choix, les professeurs principaux de chaque classe ont distribué avec cette note:**

- Une **liste récapitulative** (non exhaustive) des œuvres étudiées dans l'année .
- Une **fiche d'analyse.**
- La **grille d'évaluation qui sera utilisée par les jurys** le jour de l'épreuve pour que les élèves puissent s'entraîner en tenant compte de tous les critères retenus à l'examen.

Il est demandé aux élèves de remplir une fiche d'analyse pour chacune des 5 œuvres qu'ils présenteront à l'oral.
Ces 5 fiches seront la base de l'interrogation orale.

La 1ère des 5 fiches doit être rendue le 4 janvier, jour de la rentrée des vacances de Noël, au professeur Principal. Elle sera corrigée et rendue de façon à ce que chaque élève puisse tirer parti des conseils donnés, avant de rédiger les 4 autres fiches.

Les autres fiches ne seront pas corrigées mais **les élèves pourront les montrer à un professeur de leur choix**, de préférence d'une discipline artistique ou littéraire, pour bénéficier de conseils.

Le planning conseillé pour la rédaction des fiches, afin d'être prêt dans les temps, est le suivant :

2ème fiche d'analyse	**Prête la semaine AVANT les vacances de FEVRIER**
3ème fiche d'analyse	**Prête la semaine APRES les vacances de FEVRIER**
4ème fiche d'analyse	**Prête la semaine AVANT les vacances de PÂQUES**
5ème fiche d'analyse	**Prête la semaine APRES les vacances de PÂQUES**

Afin d'approfondir ou d'élargir leur travail, les élèves pourront être amenés à compléter leur cours par des recherches annexes. Nous rappelons qu'une base de documentation concernant de nombreux artistes est disponible au CDI et qu'une **sitographie sur l'Histoire des Arts est mise en ligne sur e-sidoc**, consultable depuis le site internet du collège. Ceci n'exclut naturellement pas d'autres recherches.

Je me tiens à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prie d'accepter mes sincères salutations.

Le Principal,
Rémy PLUYAUT

Vous pouvez retrouver cette note sur le site du collège René Caillié : http://etab.ac-poitiers.fr/coll-rcaillie-saintes/